

ON AIDE MÉDECINS DU MONDE À AIDER LE MONDE

*Consultations juridiques gratuites
en partenariat avec Médecins du Monde*

Tous les jeudis soirs dans les locaux de Médecins du Monde se tient une clinique juridique en droit de l'immigration afin de répondre aux questions des migrants à statut précaire rencontrés par l'organisme.

ON SORT DE NOS BUREAUX

Clinique juridique bénévole au Nunavik

Depuis 2017, des équipes de juristes bénévoles, composées d'avocat(e)s et de notaires, sillonnent les communautés nordiques afin d'offrir informations, conseils et services juridiques.

À travers des tribunes téléphoniques juridiques dans les stations de radio locales, des ateliers éducatifs sur le système de justice préparés par Édualoi et donnés par nos bénévoles et des consultations individuelles gratuites, c'est plusieurs centaines de citoyen(ne)s Inuit qui bénéficient chaque année de l'aide de Justice Pro Bono.

« Je n'entends que des échos positifs des communautés visitées et je reçois de nombreuses demandes de villages qui aimeraient nous recevoir. »

- Me Nancy Leggett-Bachand,
directrice générale de Justice Pro Bono

ON ORIENTE CEUX QUI CHERCHENT À DÉFENDRE LEURS DROITS

Création de BoussoleJuridique.ca

La Boussole juridique permet aux citoyen(ne)s et intervenant(e)s qui les accompagnent de faciliter la recherche des ressources juridiques gratuites ou à faibles coûts disponibles dans leur région. Droit du travail, aide sociale, discrimination, droit des affaires, etc : c'est plus de 400 références juridiques qui sont répertoriées grâce à un outil numérique convivial, vulgarisé et bilingue.

Vous souhaitez vous impliquer ?
Vous souhaitez obtenir de l'aide ?

Rendez-vous sur notre site : justiceprobono.ca

*Justice Pro Bono est un organisme
à but non lucratif initié en 2008
par le Barreau du Québec.*

Merci à nos partenaires

Barreau du Québec,
Barreau de Montréal, SOQUIJ,
Chambre des notaires du Québec,
Ministère de la Justice du Québec,
Justice Canada et Fondation
du droit de l'Ontario.

Justice
PRO BONO

ON FAIT QUOI CHEZ JUS- TICE PRO BONO ?

Avocates et avocats bénévoles



Justice Pro Bono mobilise les avocats et avocates à offrir gratuitement leur expertise aux individus et aux OBNL qui n'ont pas les moyens d'accéder à des services juridiques. Concrètement, on aide à défendre les droits de ceux qui ne peuvent pas le faire et ça, ça change des vies.



ON ACCOMPAGNE LES FAMILLES

Premier partenariat médico-juridique au Québec avec l'Hôpital de Montréal pour enfants

Les familles à faible revenu confrontées à la maladie font souvent face à une panoplie de problèmes juridiques. Pour leur venir en aide, une avocate de Justice Pro Bono est présente à l'Hôpital de Montréal pour enfants pour les rencontrer et les référer au besoin vers d'autres ressources juridiques.

Porte 33 : accompagner les familles vivant une séparation

L'objectif du projet *Porte 33* est double : améliorer l'accès à la justice en matière familiale et atténuer l'impact de la séparation dans la vie de l'enfant.

Une clinique juridique itinérante

Des avocat(e)s et notaires bénévoles offrent de l'information juridique gratuite en droit familial directement au sein des organismes famille locaux, afin de préparer les parents à accompagner leurs enfants dans la séparation. Les consultations individuelles sont tenues avec un(e) juriste et un(e) intervenant(e) social(e).

Un livre électronique pour aider les parents qui se séparent

Le livre électronique aborde cinq grands thèmes, soit la rupture et la coparentalité, les démarches à effectuer dans une situation difficile, les enfants, le partage des biens et les finances. À télécharger gratuitement : justiceprobono.ca/porte33

ON DÉFEND LES CAUSES D'INTÉRÊT PUBLIC

Du soutien pour les citoyen(ne)s et les OBNL

Les citoyen(ne)s et les OBNL qui vivent une situation financière précaire, mais qui ne sont pas éligibles à l'aide juridique gouvernementale, peuvent faire appel à Justice Pro Bono. Si leur dossier est fondé en droit, ils sont jumelés à des avocat(e)s bénévoles qui leur offrent des services juridiques gratuits.

« Après avoir fait une chute, ma mère est allée à l'hôpital et tout était correct. Mais certains de mes frères et soeurs ont fait pression pour qu'elle se fasse examiner la tête. C'était un piège, parce qu'ils voulaient la faire rentrer en CHSLD. Sa volonté était clairement de rester chez elle jusqu'à la fin. » - Lise

« Dans ces situations familiales, il y a toujours une tension entre les intérêts et le respect des volontés de chacun. Et les volontés des personnes âgées sont trop peu souvent défendues devant la loi. Au-delà d'être avocate, mon approche a toujours été celle d'une travailleuse sociale, pour représenter au mieux les valeurs de cette dame, et préserver son autonomie et sa dignité. » - Me Ann Soden

